

Vue du toit de
l'aula à Wünnewil



— — — —
| Affranchir |
| svp |
| — — — — |

OptimaSolar Schweiz
„Fribourg-Freiburg“
Berntorstrasse 10
Case postale 623
4502 Soleure

Un investissement attractif
et pour l'avenir
dans l'énergie solaire produite
sur le toit de
l'aula à Wünnewil



L'installation photovoltaïque que notre coopérative planifie de
construire sur le toit de
l'aula à Wünnewil
présente les caractéristiques suivantes :

- Puissance 85 kWp
- Surface 451 m²
- Coût CHF 127'000.--
- Production annuelle 82'900 kWh
- Mise en service été 2020

Comment ça marche?

L'installation est réalisée et exploitée par la coopérative OptimaSolar Fribourg- Freiburg. Chacun peut en devenir coopérateur aux conditions et avec les avantages suivants :

- Le coopérateur devient producteur de courant solaire par l'achat d'au moins une part sociale à CHF 1'012.-- (valeur nominale : CHF 1'000.--).
- L'argent investi dans les parts sociales de la coopérative génère des profits économiques et écologiques : le coopérateur perçoit un rendement dès la 3e année. La rémunération des parts sociales est fixée chaque année en fonction du résultat de l'exercice. En 2018, elle s'élève à 2 %.
- Le capital de la coopérative prend de la valeur au fil du temps puisque le bénéfice net de la coopérative est réinvesti dans de nouvelles installations.
- Chaque part sociale peut être transmise, revendue ou remboursée sous conditions.
- Chaque coopérateur dispose d'une voix à l'assemblée générale et prend ainsi part aux décisions. Il a accès à toutes les informations.
- Les coûts administratifs sont très bas puisque la coopérative fonctionne en grande partie sur la base du bénévolat.
- La commune de Wünnewil achète 50 % du courant produit à un prix qui valorise sa plus-value
- Le reste du courant (50 %) est injecté dans le réseau et valorisé sous forme de kWh certifiés 100 % solaire que chacun peut acheter à l'aide du **bulletin ci-joint**.
- L'installation n'est réalisée qu'une fois le capital nécessaire réuni, sans emprunts bancaires. L'état de la souscription est régulièrement actualisé sur le site www.optimasolar-fr.ch.
- Les coopérateurs sont invités à participer à la fête d'inauguration de la mise en service.
- Un tableau comportant le nom de tous les coopérateurs associés au projet sera affiché sur le bâtiment.
- Chaque coopérateur est informé annuellement de la quantité d'énergie produite par ses parts sociales.

Notre partenaire



En tant que membre de Cité de l'Énergie Singine, la commune de Wünnewil-Flamatt s'efforce continuellement de faire un usage mesuré de l'énergie, de protéger le climat et d'utiliser des énergies renouvelables et une mobilité favorable à l'environnement. Le Conseil communal a donc décidé de mettre à disposition le toit de l'Aula de Wünnewil pour une installation photovoltaïque. Ce projet permettra à la commune de devenir coopératrice et aux citoyennes et aux citoyens de souscrire au capital de la coopérative. Ensemble, ils contribueront à produire de l'énergie renouvelable locale.

<http://www.wuennewil-flamatt.ch/de/>

Bulletin de souscription - installation solaire **Aula à Wünnewil**

Civilitéé : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Rue et numéro : _____

NPA/Localité : _____

E-mail : _____

IBAN pour virer le rendement: _____

Je confirme que :

1. Je souscris à _____ part(s) sociale(s) de la Coopérative OSFF à CHF 1'012.-- (valeur nominale CHF 1'000.--) et m'engage à régler la facture dans les 30 jours.
2. Mon investissement est destiné à l'installation solaire **sur le toit de l'aula à Wünnewil**.

Veuillez nous donner vos coordonnées bancaires pour virer le rendement :

IBAN: _____

Nom de la banque: _____

Date: _____

Signature : _____

Souscription à renvoyer à :

OptimaSolar Schweiz, „Fribourg-Freiburg“, Bernstorstrasse 10, Case postale 623, 4502 Soleure
fribourg@optima-solar.ch www.optimasolar-fr.ch



Commande de courant solaire

Je commande du courant solaire issu de de l'installation sur l'aula à Wünnewil:

1. _____ kWh à CHF 0,13 (+ TVA) de courant solaire OptimaSolar pour 12 mois (min. 1000 kWh). Le contrat de livraison prend effet après réception du paiement.
2. J'accepte la prolongation tacite du contrat pour une durée de 12 mois si je ne l'ai pas résilié.

Le certificat d'origine sera établi à l'adresse ci-dessous.

Civilité : _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue et numéro : _____

NPA : _____ Localité : _____

E-mail : _____

Date: _____ Signature: _____

A renvoyer à :
OptimaSolar Schweiz, „Fribourg-Freiburg“, Berntorstrasse 10, Case postale 632, 4502 Soleure
fribourg@optima-solar.ch www.optimasolar-freiburg.ch

Commande de courant solaire

Je commande du courant solaire issu de de l'installation sur l'aula à Wünnewil:

1. _____ kWh à CHF 0,13 (+ TVA) de courant solaire OptimaSolar pour 12 mois (min. 1000 kWh). Le contrat de livraison prend effet après réception du paiement.
2. J'accepte la prolongation tacite du contrat pour une durée de 12 mois si je ne l'ai pas résilié.

Le certificat d'origine sera établi à l'adresse ci-dessous.

Civilité : _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue et numéro : _____

NPA : _____ Localité : _____

E-mail : _____

Date : _____ Signature : _____

A renvoyer à :
OptimaSolar Schweiz, „Fribourg-Freiburg“, Berntorstrasse 10, Case postale 632, 4502 Soleure
fribourg@optima-solar.ch www.optimasolar-freiburg.ch